



Cocktail Prestige

 **Desjardins**

Prix du **Public**

Contribution au développement commercial

Règlements 2018



COCKTAIL PRESTIGE DESJARDINS 2018

La Chambre de Commerce de Montmagny partage l'objectif de la cible 15/30 de la MRC de Montmagny (cible 30 000 de population en 15 ans) visant à agir par des actions concrètes à l'attraction et à la rétention de main-d'œuvre et des familles avec pour préoccupation la croissance des entreprises et des commerces de notre région.

La soirée du Cocktail Prestige Desjardins rassemble plus de 200 participants issus principalement de la communauté d'affaires de la MRC de Montmagny et des environs, provenant de différents secteurs d'activités ainsi que des milieux institutionnel, public, parapublic et socio-économique. Un événement de reconnaissance pour témoigner avec fierté devant notre communauté de la réussite de nos entreprises et commerces à travers les années. **Une occasion pour le partenaire de ce prix de démontrer sa proximité avec les entrepreneurs de la région et d'ajouter à la notoriété de l'événement.**

Organisé conjointement par la Chambre de commerce de Montmagny (CCM), le Comité local de développement (CLD) de la MRC de Montmagny et la Société de développement économique de Montmagny avec l'appui des Caisses Desjardins de la MRC de Montmagny, l'évènement vise à décerner les Prix Prestige Prix du Public, Prix Fierté et Coup de cœur à des entreprises et commerces qui se sont démarqués. L'évènement se tiendra le 16 novembre prochain à l'École secondaire Louis-Jacques-Casault de Montmagny.

Prix du Public

Cette distinction sera remise à un commerce du territoire de la MRC de Montmagny choisi par le public pour son dynamisme et sa contribution au développement du milieu.

Critères d'admissibilité

- Avoir une place d'affaires dans la MRC de Montmagny
- Être en activités depuis plus de deux (2) ans
- Être une entreprise interagissant directement avec le public (secteurs du commerce de détail, service ou restauration)
- Pour être en lice, toutes les entreprises suggérées par le public devront avoir préalablement **acceptées d'être en nomination et s'engager à assister à la soirée** du Cocktail Prestige Desjardins 2018, le 16 novembre 2018
- L'entreprise ne peut être mise en candidature dans une autre catégorie du Cocktail Prestige Desjardins 2018 et/ou avoir gagné le Prix du Public l'année précédente

Soumettre un commerce

Le public a jusqu'au **jeudi 27 septembre 2018** pour proposer un commerce en l'inscrivant au : www.ccmontmagny.com pour remplir le formulaire avec les informations suivantes :

- Le nom du commerce (une seule fois suffit pour inscrire le commerce)
- La raison qui motive le choix

Durant la période de votation, un seul vote par personne sera autorisé.

